

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2020

**GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – PROROGATION DU COMPROMIS DE VENTE SIGNE ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA SCCV ERGA**

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Anne-Sophie GUICHET à Sonia LUSSIEZ, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Méline TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

Titulaire absente suppléée :

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, Lucy MOREAU, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020

GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE – PROROGATION DU COMPROMIS DE VENTE SIGNE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA SCCV ERGA

Monsieur Gérard LEFEVRE, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération en date du 16 juin 2020, la Communauté d'Agglomération a adopté et approuvé à l'unanimité le protocole de clôture d'opération et transfert du foncier non commercialisé à son profit de la ZAC TERRE DE SPORTS à effet au 12 juillet 2020,

La SCCV ERGA a régularisé avec la SEM Deux Sèvres Aménagement (aux droits desquels se trouve aujourd'hui la CAN) un compromis de vente en date du 8 février 2018 portant sur les terrains situés à NIORT, cadastrés Section IK Numéros 21 et 76 pour 39 088 m².

Par avenant du 24 décembre 2018, les parties sont convenues d'une prorogation afin d'obtenir le permis nécessaire à la réalisation de l'opération ;

Par avenant en date du 13 février 2020, les parties sont convenues d'une division foncière du terrain au profit de 4 sociétés différentes (ERGA, TRESORT 1, TERRE 2 et SPORT 3) ;

Un refus de permis de construire a été déféré par la société TRESORT 1 à la censure de la Cour Administrative d'Appel de BORDEAUX. Cette instance est pendante sous le numéro 20BX03279.

Parallèlement, la société SPORT 3 s'est vue délivrer le 9 mars 2020 un permis de construire portant sur la création d'un bâtiment développant 432 m² de surface de plancher ; Le même jour, la société TERRE 2 s'est vue délivrer un permis portant sur la création de 449 m² de surface de plancher.

Compte tenu des procédures en cours, les sociétés ERGA, TRESORT 1, TERRE 2 et SPORT 3 ont demandé un report des effets des avant-contrats au 31 mai 2024.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la prorogation des avant-contrats au 31 mai 2024,

Envoyé en préfecture le 28/12/2020

Reçu en préfecture le 28/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 079-200041317-20201214-C41_12_2020-DE

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant à intervenir.

Motion adoptée par 78 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

Gérard LEFEVRE

Vice-Président Délégué